

## **Le stage « Discernement »**

### **Pistes pour structurer les entretiens<sup>1</sup>**

**Rappel :** le ministre conduit deux à trois entretiens structurés avec le stagiaire.

#### **Entretien 1 : Prise de contact et découverte mutuelle (durée : env. 1h30)**

- présentation mutuelle des personnes du stagiaire et du ministre en place
- le/la stagiaire présente sa connaissance du ministère, ses objectifs de discernement
- le/la ministre en place présente son ministère, les activités qu'il est possible de faire découvrir
- ministre et stagiaire conviennent ensemble des activités à découvrir et les planifient, ils planifient également les entretiens suivants
- ministre et stagiaire clarifient les questions du respect du secret de fonction et du secret professionnel

#### **Entretien 2 : Intermédiaire (durée env. 1h30, voir ensemble s'il est nécessaire en fonction de la durée du stage)**

- le/la stagiaire rend compte de ses découvertes, fait part de ses questions sur ce qu'il a découvert
- le/la ministre répond (dans la mesure du possible) aux questions
- le/la ministre décrit des activités dont il est partie prenante et auxquelles le/la stagiaire n'a pas pu prendre part
- le / la stagiaire et le/la ministre échange sur leurs vocations réciproques, les circonstances de sa naissance, les possibilités d'une vérification et d'un épanouissement.

#### **Entretien 3 : Bilan et clôture du stage (durée env. 2h)**

- le/la stagiaire rend compte de ses découvertes, fait part de ses questions sur ce qu'il a découvert
- le/la ministre répond (dans la mesure du possible) aux questions et relève en quoi les découvertes relatives renouvelle ou pas sa compréhension du ministère et de sa vocation
- ministre et stagiaire dresse un tableau synthétique de la réalité du ministère tel qu'il est exercé sur ce lieu

---

<sup>1</sup> Il s'agit de pistes destinées à faciliter le déroulement des entretiens. Ces pistes doivent être adaptées aux personnes et aux lieux de stage.